

**18/3/2016,
Réponse de l'AFPA à l'article du 15/3/2016 du Monde.fr**

Vaccins : « C'est le manque de transparence qui alimente la défiance »

Le Monde.fr | 15.03.2016 à 21h16 | Propos recueillis par [Moïna Fauchier-Delavigne](#)
http://www.lemonde.fr/sante/article/2016/03/15/vaccins-c-est-le-manque-de-transparence-qui-alimente-la-defiance_4883539_1651302.html#xiUI0Gv5VL29g4gH.99

A Madame [Moïna Fauchier-Delavigne](#), Le Monde.fr

Madame,

Votre article en référence appelle de notre part quelques commentaires et justifie un droit de réponse.

Nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité de transparence et souscrivons depuis longtemps à ce qu'évoque le titre de votre article. Nous sommes donc étonnés que votre journal, dont le sérieux n'est pas à remettre en cause, laisse la parole à une association, FormIndep, dont le site affiche clairement le refus de cautionner le label HONcode ; Ce label est pourtant justement un garant de la transparence, du contrôle et de la garantie de l'origine des sources.

Il existe de plus, malheureusement, dans les propos de FormIndep un certain nombre de fausses informations confinant à la diffamation et au dénigrement

« Les sociétés savantes, notamment l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) et la Société française de pédiatrie (SFP) émettent leurs propres recommandations, en dehors du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) et de son comité technique de vaccination (CTV). Chacune de ces sociétés savantes est financée par les producteurs de vaccins. Elles ne sont pas indépendantes ». Le même reproche est fait vis-à-vis du groupe d'experts Infovac.

- **Fausse information** : « *les sociétés savantes...émettent leurs propres recommandations,...* ». Non, les recommandations sont du ressort des autorités de tutelles, c'est-à-dire en particulier du HCSP et de l'HAS. Les sociétés savantes ne font qu'émettre des avis et conseils, basés sur les données scientifiques. FormIndep veut-il leur interdire ce devoir d'information ?
- **Diffamation** : « *Chacune de ces sociétés savantes est financée par les producteurs de vaccins. Elles ne sont pas indépendantes* ». Non. L'AFPA est une association à but non lucratif agréée comme organisme de formation professionnelle par l'OGDPC, organisme officiel de formation. Le fonctionnement et les comptes de l'AFPA ont été contrôlés par l'OGDPC pour vérifier son indépendance vis-à-vis des industriels. Cet organisme officiel interdit en particulier les conflits d'intérêt pouvant entraver la qualité des formations. Il est vrai que lors des congrès de ces sociétés, l'industrie loue des stands de présentation de leurs produits. Cet apport est négligeable, puisqu'en 2014 il représentait 0.28 % des recettes de l'AFPA. Plus des deux-tiers des recettes proviennent en fait de la formation continue. Bien entendu, l'industrie ne participe en rien ni au choix des thèmes, ni à celui des intervenants qui sont totalement indépendants. L'AFPA n'est donc pas plus dépendantes de l'industrie qu'un journal

Secrétariat Administratif : 15 rue Maurice Berteaux - 33400 TALENCE

Tél : 05 56 44 15 98 – Fax : 05 56 80 94 97

Site www.afpa.org - Courriel : pediatres@afpa.org

comme le Monde ne l'est des sociétés qui font de la publicité dans ses pages. Enfin, tous les liens et conflits d'intérêt de ses membres sont publiés sur le site transparence.santé.gouv.fr. Le site Mpedia, site d'information grand public de l'AFPA est totalement libre de publicité, et labellisé INPES.

- **Dénigrement** à peine voilé : le vaccin rota-virus (gastro-entérites), pris en exemple, est recommandé par la plupart des pays européens et beaucoup d'autres pays comme les USA. Les données scientifiques de tolérances et d'efficacité sont redondantes et convergentes partout. Cela n'est pourtant présenté dans votre article que comme une « action de promotion » des sociétés visées. L'intérêt des enfants est-il évoqué quelque part dans les propos de Mme Chailleu?
- **Sur le fond :**
 - Pourquoi cet article, qui démarre sur le non-lieu après 17 ans de procès contre la vaccination hépatite B, ne pose-t-il pas le problème de 17 ans de dénigrement franco-français d'un vaccin utilisé avec succès par la planète entière ? Dénigrement qui a entraîné dans notre pays, une très mauvaise couverture vaccinale et donc un nombre de malades et de morts (1300 par an actuellement) qu'il restera à évaluer en totalité et qui sont oubliés. Cela n'a-t-il donc aucune importance ?
 - « lors du décès d'une petite fille à Angers , suite à la mauvaise prise en charge d'une hyperthermie après l'administration simultanée de deux vaccins »...L'argumentation de Madame Chailleu sur des effets indésirables supposés repose sur des événements individuels, ponctuels liés peut être dans le temps mais sans aucune preuve de relation de cause à effet. L'épidémiologie seule peut évaluer le lien réel et faire la part du hasard. Elle est simplement niée.
 - La diffamation des experts est une technique habituelle. On ne pose pas le problème de leur compétence. On confond, à dessein, liens et conflits d'intérêt. Les liens sont indispensables à une expertise car comment travailler sur les vaccins sans lien avec ceux qui font la recherche et fabriquent ces mêmes vaccins ? Les conflits d'intérêt suggèrent, par contre, un enrichissement personnel qui n'existe pas dans nos associations. Nos experts sont le plus souvent bénévoles et ferment leurs cabinets pour participer à leur travail d'expertise, de recherche ou de formateurs. Les défraiements ou les honoraires éventuellement perçus pour un vrai travail sont ponctuels et ne compensent jamais la perte de revenu occasionnée.
 - Le dénigrement du calendrier vaccinal est une polémique particulièrement franco-française. L'OMS a classé la France comme le pays du monde où circulait le plus de messages négatifs sur les vaccins. Or le reste de la planète utilise exactement les mêmes vaccins avec des calendriers très peu différents. La France est en train de devenir la lanterne rouge de la vaccination avec ses répercussions sur la santé de nos enfants.
 - L'industrie est sans cesse désignée comme le grand Satan. Mais comment avoir des vaccins efficaces et sûrs sans une industrie performante, exigeante sur la qualité de ses produits ? Le vrai problème actuel est que trop peu d'industriels s'intéressent à la vaccination : Dans les pays industrialisés, les vaccins représentent un pourcentage infime des revenus de l'industrie pharmaceutique (<2% ?) et seulement 4 industriels fabriquent l'ensemble des

vaccins recommandés dans les calendriers vaccinaux. De plus pour nombre de vaccins important il n'existe qu'un seul industriel en situation de quasi-monopole. Nous risquons d'avoir de plus en plus de pénurie par manque de fabricants.

- On ne manque pas d'évoquer l'affaire du Médiator® dans votre article. Le vaccin, c'est pourtant l'opposé. Le Mediator ne servait à rien, avait de vrais effets indésirables graves et rapportait beaucoup d'argent. Les vaccins sont très utiles, ont très peu d'effets indésirables et rapportent peu d'argent.

L'OMS a classé les facteurs ayant eu le plus d'impact sur l'amélioration de l'espérance de vie sur la planète : 1. L'accès à l'eau potable 2. La vaccination

La santé de nos enfants est donc en jeu. La presse sérieuse a un devoir d'information. Nous vous remercions de le faire.

Dr Nathalie Gelbert
Présidente AFPA



Pour le groupe de vaccinologie :
Dr François Vié le Sage,
Pr Robert Cohen,